

Communiqué avril 2021

Prix Alfred Gérard 2021

Pour la septième année la Fondation Alfred Gérard va décerner ses prix récompensant des articles de presse sur un sujet de vulgarisation agricole. Deux catégories peuvent concourir : presse généraliste et presse spécialisée (agricole et viticole).

Par ces prix la Fondation souhaite perpétuer et honorer la mémoire d'Alfred Gérard (1837-1915), ce Champenois qui, par son action personnelle, a contribué largement à élever le niveau des connaissances du monde agricole.

Ces prix de la presse sont d'un montant total de 2 000 euros (prix presse généraliste 1 000 euros et prix presse spécialisée 1 000 euros).

La Fondation invite les journalistes de la presse écrite des régions Grand Est et Hauts de France qui souhaitent concourir, à sélectionner deux sujets au maximum diffusés pendant la période du 1^{er} février 2021 au 31 juillet 2021. Chaque journal qui présentera un article s'engage à publier le palmarès du prix.

Le jury présidé par le président de la Fondation (ou son représentant) est composé de cinq membres : deux de la Fondation et trois représentants des organes de presse des deux régions concernées. Dans le cas où un des membres du jury sera concerné, de près ou de loin, par un des articles reçus, il devra se retirer et ne pas prendre part au vote relatif audit article.

Les résultats seront proclamés en septembre dans le cadre de la 75^e foire-exposition de Châlons en Champagne (du 3 au 13 septembre). La remise des prix aura à l'automne à une date déterminée par la Fondation.

Les articles devront être adressés à l'adresse suivante :

Fondation Alfred Gérard, Maison des Agriculteurs 2 rue Léon Patoux 51664 Reims

Ou par mail au président de la Fondation Jean-Pol Verzeaux : jpverzeaux@gmail.com